

• Avril 2020

Volumes et prix des ventes de vins en vrac :
transactions à 35 semaines de campagne* à fin mars 2020

2019/20	Volumes cumulés pour la campagne**		
en 1000 hl	Rouges	Rosés	Blancs
Total Vins De France (SIG)	510 (- 15 %)	235 (- 20 %)	581 (- 3 %)
dont Vins De France (SIG) de cépages	250 (=)	45 (- 38 %)	343 (- 5 %)
Total IGP***	2 670 (=)	2 388 (+ 1 %)	1 602 (+ 6 %)
dont IGP de cépages	2 183 (+ 5 %)	1 305 (+ 1 %)	1 407 (+ 11 %)
AOP	=	↘	↘

2019/20	Prix moyens pour la campagne**		
en €/hl	Rouges	Rosés	Blancs
Total Vins De France (SIG)	72,59 (- 1 %)	79,49 (=)	80,63 (+ 1 %)
dont Vins De France (SIG) de cépages	77,89 (- 4 %)	82,83 (+ 4 %)	89,30 (+ 1 %)
Total IGP***	90,41 (+ 1 %)	96,23 (+ 2 %)	101,22 (+ 2 %)
dont IGP de cépages	93,12 (+ 1 %)	91,15 (+ 3 %)	102,67 (+ 2 %)
AOP	↗	↘	↗

(*) Évolutions par rapport à 35 semaines de campagne 2018/19 pour les IGP et les VSIG et à 7 mois de campagne 2018/19 pour les AOP.

(**) Tous millésimes confondus

(***) Hors données IGP InterLoire

Marchés à la production

Transactions à 35 semaines de campagne 2019/2020, à fin mars 2020

Le suivi de l'activité des marchés, *via* les données provenant des contrats d'achat vrac, a conduit à observer, durant cette première moitié de la campagne 2019/20, un recul global des transactions, par rapport à la campagne 2018/19. Les données des Vins De France (SIG) et des vins IGP portent sur le cumul d'août 2019 à mars 2020 tandis que les données des vins AOP se rapportent à la période allant d'août 2019 à février 2020.

Les transactions pour les **Vins De France (SIG)** baissent en volume, quelle que soit la couleur, avec une diminution plus marquée pour les rosés et les rouges, comme pour les vins de cépage. Toutefois, seuls les vins rouges de cépage semblent se maintenir à ce stade de la campagne, tandis que les vins rosés de cépage enregistrent les plus fortes baisses des transactions. Les cours des Vins De France (SIG) sont stables au global, par rapport à la campagne 2018/19. Dans le détail, les vins rouges, affichent des prix moyens de ventes en léger repli quand ils sont, à l'inverse, en légère croissance pour les vins blancs.

Les transactions de vins en **vrac IGP**, progressent un peu par rapport à la campagne précédente. Ce sont les vins rosés et les vins blancs qui portent cette hausse, tandis que pour les vins rouges, les volumes restent comparables à ceux de la campagne 2018/19. Par ailleurs, les vins IGP de cépages, qui représentent plus de 70 % des échanges d'IGP, sont également le moteur du dynamisme des transactions. Au global, les prix moyens des IGP sont en augmentation, par rapport à la campagne précédente, quelle que soit la couleur considérée, sous l'effet de la hausse du prix des IGP de cépages.

En ce qui concerne les transactions de **vins AOP**, ces 7 premiers mois de campagne sont marqués par des transactions de vins blancs et de vins rosés légèrement en baisse en termes de volumes. La catégorie des vins rouges reste dynamique, puisque les volumes échangés stagnent, avec des prix en légère progression.

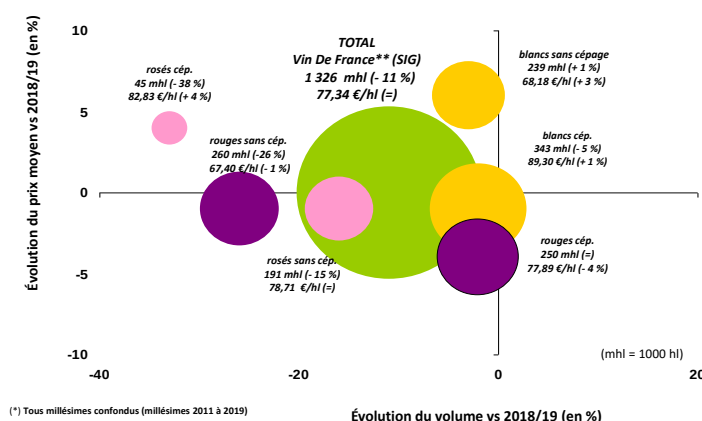
Le marché des vins en vrac en ce début de campagne 2019/20 semble assez ralenti en termes de volume et de prix pour les Vins De France (SIG) et les AOP, mais il est en progression sur les dernières semaines. La catégorie des vins IGP progresse quant à elle, que ce soit en volume ou en prix.

Marché Vins De France (SIG) : 8 mois de campagne 2019/20

À 35 semaines de la campagne 2019/20, le cumul des ventes en vrac du marché Vin De France (SIG) affiche une diminution des échanges en volume par rapport à la campagne 2018/19.

En cumul sur 8 mois de campagne, les échanges de Vins De France (SIG) s'élèvent ainsi à 1,3 million d'hl, soit un niveau inférieur de 11 % par rapport à la campagne 2018/19.

Transactions vrac Vins De France (SIG) à 35 semaines de campagne 2019/20



Ventes en vrac à 35 semaines de campagne 2019/20 (fin mars 2020)

Source : Contrats d'achat FranceAgriMer

Avec un volume cumulé de 690 milliers d'hl, les ventes de Vins De France (SIG) ne mentionnant pas de cépage, qui représentent 52 % du total, régressent de 15 % par rapport au cumul de la campagne précédente. Cette tendance s'explique principalement par une diminution globale des volumes échangés pour les rouges (260 milliers d'hl ; - 26 % vs. 2018/19) et les rosés (191 milliers d'hl ; - 15 % vs. 2018/19). Les blancs, quant à eux, progressent légèrement à 239 milliers d'hl (+ 1 % vs. 2018/19).

Avec un volume cumulé de 637 milliers d'hl, les ventes de Vins De France (SIG) mentionnant un cépage représentent 48 % des transactions et sont en recul de 7 % par rapport à la campagne précédente. Cette baisse des ventes est due aux vins rosés (45 milliers d'hl ; - 5 % vs. 2018/19) et, dans une moindre mesure, aux vins blancs (343 milliers d'hl ; - 5 % vs. 2018/19), alors que les vins rouges sont stables à 250 milliers d'hl par rapport à la période août 2018/ mars 2019.

En ce qui concerne les cours des Vins De France (SIG) sans mention de cépage, tous millésimes confondus, ils sont stables par rapport à la même période pour la campagne précédente à 70,84 €/hl. En effet, les prix moyens des blancs sont en hausse de 3 %, à 68,18 €/hl et les vins rosés

se maintiennent avec des prix moyens à 78,71 €/hl. Quant aux rouges sans mention de cépage, les prix moyens sont en léger recul de 1 % à 67,50 €/hl.

Les cours des Vins De France (SIG) avec mention de cépage, tous millésimes confondus, connaissent une baisse de leurs prix au global. Dans le détail, le prix moyen des rosés progresse à 82,83 €/hl (+ 4 % vs. 2018/19), tout comme celui des blancs à 89,30 €/hl (+ 1 % vs. 2018/19). En revanche, le cours des rouges est en recul (- 4 % vs. 2018/19), à 77,89 €/hl.

Lorsque l'on compare le millésime 2018 à 8 mois de la campagne 2018/19 et le millésime 2019 sur la même période pour la campagne 2019/20, on remarque qu'il y a moins de volumes échangés du millésime 2019 mais que les transactions se font à un prix légèrement en hausse. Cette tendance est similaire pour les 2 catégories de Vins De France (avec et sans indication du cépage), quelle que soit la couleur considérée, exceptée pour les vins rouges de cépage, pour lesquels les prix moyens sont en recul.

Transactions vrac Vins De France (SIG) à 35 semaines Campagne 2018/19 Millésime 2018 versus Campagne 2019/20 Millésime 2019

Millésime 2018 – campagne 2018/19 Vs. Millésime 2019 – campagne 2019/20									
Volume en milliers d'hl		MILLESIME 2018				MILLESIME 2019			
		CAMPAGNE 2018/19				CAMPAGNE 2019/20			
Prix moyen en €/hl		ROUGE	ROSE	BLANC	TOTAL	ROUGE	ROSE	BLANC	TOTAL
Total Vin De France	Volume	471	283	558	1 313	334	189	462	986
	Prix moyen	75,02	79,43	80,16	78,16	76,18	82,61	84,81	81,46
Vin De France "Blend" sans mention de cépage	Volume	251	206	196	653	145	143	153	441
	Prix moyen	68,57	79,26	66,94	71,45	70,73	81,97	73,7	75,40
Vin De France avec mention de cépage	Volume	221	78	362	661	189	47	309	544
	Prix moyen	82,35	79,86	87,32	84,78	80,37	84,56	90,33	86,38

Ventes en vrac à 35 semaines de campagne 2019/20 (fin mars 2020)

Source : Contrats d'achat FranceAgriMer

Marché Vins à Indication Géographique Protégée (IGP) : 8 mois de campagne 2019/20

Données partielles (hors données en provenance d'InterLoire)

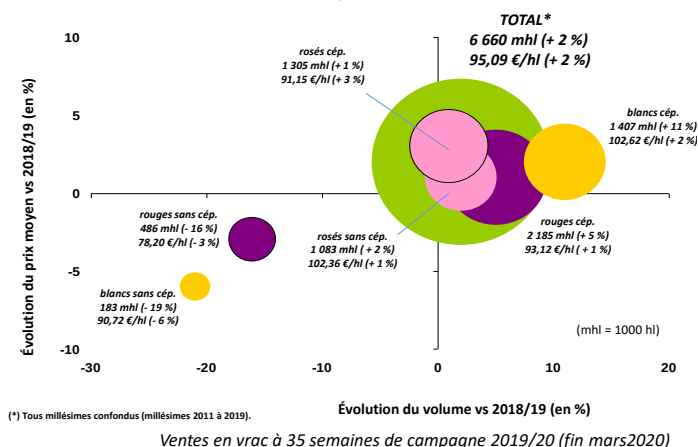
Sur le marché des vins IGP, l'activité est en légère hausse à 8 mois de campagne. Les transactions sont supérieures de 2 % à celles de la campagne précédente, à 7 millions d'hl.

La majorité des transactions (73 %) concernent les vins vendus avec mention de cépage, soit 4,9 millions d'hl. Ils sont répartis entre 2,2 millions d'hl de vins rouges (+ 5 % vs. 2018/19), 1,4 million d'hl de vins blancs (+ 11 % vs. 2018/19) et 1,3 million d'hl de vins rosés (+ 1 % vs. 2018/19).

Les ventes de vins IGP ne mentionnant pas de cépage (27 % des transactions) enregistrent quant à elles un

cumul de 1,8 million d'hl pour cette campagne 2019/20, dont 486 milliers d'hl de rouges (- 16 % vs. 2018/19), 1,1 million d'hl de rosés (+ 2 % vs. 2018/19) et 183 milliers d'hl de blancs (- 19 % vs. 2018/19).

Transactions vrac vins IGP à 35 semaines de campagne 2019/20



Source : Contrats d'achat Interprofession, Elaboration FranceAgriMer

Les cours des vins IGP avec mention de cépage sont en progression par rapport à la campagne antérieure et s'établissent à : 93,12 €/hl pour les rouges (+ 1 % vs. 2018/19), 91,15 €/hl pour les rosés (+ 3 % vs. 2018/19) et 102,62 €/hl pour les blancs (+ 2 % vs. 2018/19).

Pour les vins IGP sans mention de cépage, les prix moyens des transactions sont stables par rapport à la précédente campagne, à 78,20 €/hl en rouges (- 3 % vs. 2018/19), à 102,36 €/hl en rosés (+ 1 % vs. 2018/19) et à 90,72 €/hl en blancs (- 6 % vs. 2018/19).

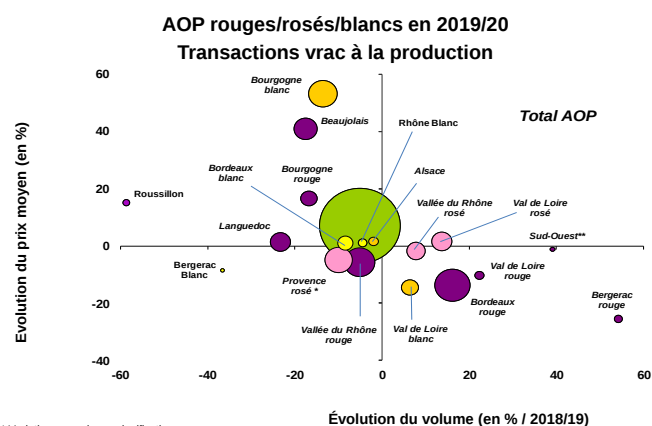
Marché Vins à Appellation d'Origine Contrôlée (AOC/AOP) : 7 mois de campagne 2019/20

À 7 mois de la campagne 2019/20, les données des transactions en vrac de vins AOC/AOP, communiquées par les organisations interprofessionnelles à fin février 2019, montrent une baisse des échanges par rapport à la campagne précédente en termes de volumes. Les prix moyens des ventes sont, quant à eux, plutôt en progression par rapport à la même période pour la campagne précédente.

Dans le détail, ce sont principalement les AOP rouges, comme celles de Bordeaux, du Val de Loire, du Sud-Ouest ou encore de Bergerac, qui portent la croissance des transactions en volume. Les échanges de vins blancs d'Alsace sont plutôt stables alors que les autres appellations de vins blancs sont plutôt en recul. Les transactions de vins rosés de la vallée du Rhône et du Val de Loire progressent quand ceux de Provence se contractent. D'autre part, les vins rouges du Roussillon

sont les vins marqués par la plus forte diminution des volumes échangés en vrac.

Les transactions commerciales se font à des prix globalement en hausse pour les vins AOP rouges et blancs. Les appellations de Bourgogne expliquent principalement la hausse des prix, plus particulièrement pour les blancs.



* Variations en vol. non significatives

** Sud-ouest non compris Cahors.

Dans le contexte actuel, les sorties de chais ne sont pas encore disponibles au moment de la rédaction de cette note de conjoncture.

Consommation

Achats de vins tranquilles pour la consommation à domicile

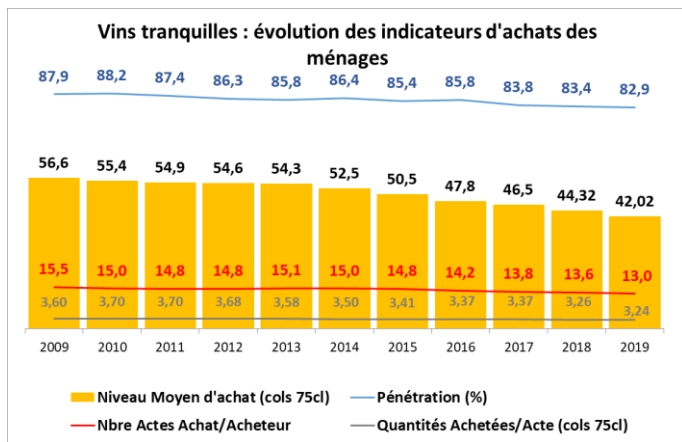
Bilan 2019

(Source KANTAR pour FranceAgriMer-CNIV)

Malgré un contexte socio-économique favorable à la consommation en 2019, c'est la fin de l'hyperconsommation qui menace désormais la croissance de la valeur. La baisse de la consommation est encore plus marquée sur les boissons alcoolisées, dont le recul des achats en volume s'accélère entre 2018 et 2019.

Les résultats 2019 du panel Kantar confirment cette tendance sur le marché des vins tranquilles : les achats de vins tranquilles des ménages pour leur consommation à domicile baissent de 5,2 % en volume et de 3,3 % en valeur par rapport à 2018.

En 2019, 82,9 % des ménages français ont déclaré acheter du vin tranquille pour leur consommation à domicile, soit un taux de pénétration en baisse de 0,6 % vs. 2018 (- 2,4 % vs. moyenne 2014/18), en dépit de la légère hausse du nombre de ménages acheteurs, conséquence de la croissance démographique.



La principale problématique demeure la baisse des achats des ménages acheteurs de vins tranquilles qui se poursuit (42 cols/an/acheteur soit 5,2 % vs. 2018 et - 13 % vs. 2014/18). De plus, les achats sont de plus en plus occasionnels (13 actes d'achats annuels, soit - 4,6 % vs. 2018 et - 9,2 % vs. 2014/18) et les quantités dans les paniers se réduisent (3,24 cols par acte d'achat, soit - 0,6 % vs. 2018 et - 4,2 % vs. 2014/18).

Si les **vins rouges** prédominent toujours dans les achats de vins tranquilles des ménages (49 % du volume total des achats), ils subissent une fuite d'acheteurs, avec un taux de pénétration à 62,8 % (- 2,5 % vs. 2018 et - 6,2 % vs. moy. 2014/18).

La taille de clientèle des **vins rosés** s'effrite également, en passant cette année à moins de la moitié des ménages, avec 48,9 % (- 2,2 % vs. 2018 et - 5,1 % vs. moy. 2014/18).

Les **vins blancs** (19 % du volume total des achats de vins tranquilles) sont désormais clairement la couleur la plus attractive, avec 65,5 % d'acheteurs, même si les vins blancs sont achetés en moindre quantités (10 cols/an/acheteur) que les autres couleurs (rosé : 23 cols/an/acheteur ; rouge : 27,1 cols/an/acheteur).

En 2019, aucune catégorie de vins tranquilles n'a recruté de nouveaux acheteurs, à l'exception des vins IGP de cépage et des VSIG de l'UE.

La fréquence d'achat des vins tranquilles est en diminution pour toutes les catégories, ce qui pénalise les niveaux moyen d'achat de l'ensemble des catégories.

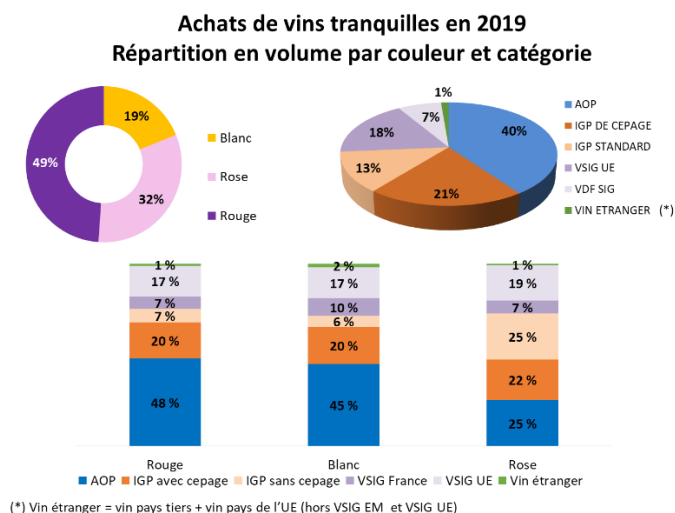
Les quantités achetées par acte sont également en baisse pour l'ensemble des catégories, à l'exception des vins IGP standard et des Vins De France sans mention de cépage.

Les **vins IGP** correspondent donc aux catégories qui s'en sortent le mieux (34 % du volume total des achats de vins tranquilles), avec plus de ménages achetant des IGP avec mention de cépage (+ 2,9 % vs. 2018) et des quantités achetées par acte en augmentation pour les IGP standard (+ 2,7 % vs. 2018). En revanche, de moins en moins de ménages achètent des vins AOP (- 1,9 % vs. 2018).

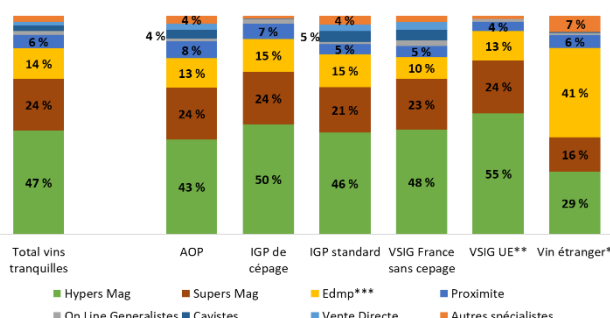
Sur cette catégorie des **AOP** (40 % du volume total des achats), les ménages ont réduit, d'une part, leur fréquence d'achat (- 4,6 % vs. 2018) et, d'autre part, les quantités achetées à chaque acte d'achat (- 2,2 % vs. 2018), ce qui a fait baisser au global le niveau moyen d'achat de cette catégorie (- 6,7 % vs. 2018).

Toutes catégories confondues, les ménages continuent à privilégier les hypermarchés (47 % de PDM volume) et les supermarchés (24 %). Le poids de ces deux circuits tend à augmenter à mesure des années, aux dépens des autres circuits. Ils concentrent l'essentiel des achats de vins tranquilles, pour presque la totalité des catégories, à l'exception des vins étrangers.

La part des hypermarchés est sous-représentée pour les IGP standards et surtout pour les AOP par rapport au total vins tranquilles. A *contrario*, elle est plus développée pour ces 2 catégories chez les cavistes et les autres spécialistes.



Poids des circuits dans les achats de vins tranquilles en 2019 (en volume)



(*) Vin étranger = vin pays tiers + vin pays de l'UE (hors VSIG EM et VSIG UE)

(**) VSIG UE comprend VSIG UE + VSIG EM

(***) EDMP = enseignes à dominante marques propres

Source KANTAR – élaboration FranceAgriMer

Les ménages de plus de 50 ans constituent toujours le cœur de clientèle, avec 77 % de parts de marché volume dans les achats de vins tranquilles. Les 50-64 ans (33 % du volume total d'achat de vins tranquilles) est encore cette année une cible très pénalisante : la fuite d'acheteurs est particulièrement forte sur cette tranche d'âge comme la diminution de leurs achats sur tous les types de vins (- 6,2 cols/an/acheteur vs. 2018).

FOCUS : ventes de vins tranquilles en grande distribution en mars (P3 : 01/03/20 au 29/03/20)* (Source IRI pour FranceAgriMer-CNIV)

Les **ventes de vins** (effervescents + tranquilles, HM-SM-proxi-E-commerce) sur cette période sont marquées par une chute importante des valeurs lors de la 2^e semaine de confinement (S 13). En termes de circuits sur ces catégories, les difficultés des hypermarchés s'accroissent (- 16,2 % en CA vs. P3 2019), alors que les ventes via e-commerce explosent (+ 73,1 % en CA vs. P3 2019).

Concernant les vins effervescents, le recul des ventes s'accroît (- 27,2 % en CA vs. P3 2019) et est transversal à tous les segments.

Pour les **vins tranquilles****, seules les ventes de vins IGP (standards et avec mention de cépage) sont en progression en valeur (respectivement + 8,8 % et + 9,9 % en CA vs. P3 2019). Ces tendances sont renforcées sur les deux dernières semaines de mars (premières semaines de confinement). En termes de couleurs, le poids du rosé se développe légèrement par rapport à P3 2019.

De manière générale, les Marques de Distributeurs (MDD) voient leurs ventes augmenter, en particulier sur les catégories bien orientées comme les IGP. Par ailleurs, les ventes sont également très dynamiques pour les contenants Bag-In-Box (BIB). Enfin, les ventes de vins BIO sont en croissance, portées très majoritairement par les BIB et les MDD.

**Premières données susceptibles d'être réajustées ultérieurement*

*** Analyse s'appuyant sur 80 % des volumes d'AOP et plus de 90 % des volumes de vins tranquilles*

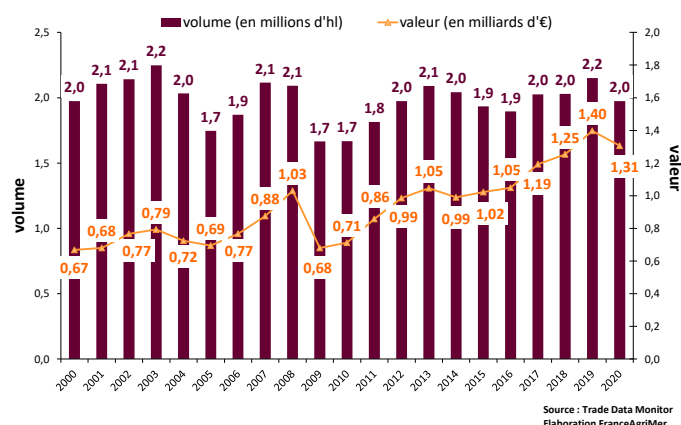
Commerce extérieur

Les exportations françaises de vins Cumul 2 mois – Année 2020 (janvier-février)

Les 2 premiers mois de l'année 2020 font état d'une situation très dégradée pour les exportations françaises par rapport à l'année dernière, à la même période. Les volumes accusent une chute marquée (- 8 %), à 2 millions

d'hectolitres, en dessous de la moyenne 5 ans (- 2 %). D'autre part, après 5 ans de croissance des valeurs, les exportations tombent à 1,31 millions d'euros (- 7 % vs. janv-fev 2019). Toutefois, le recul des volumes masque une valorisation qui se poursuit, avec un prix moyen en hausse (+ 2 % vs. 2M 2019), à 6,6 €/l.

Les exportations françaises de vins 2 mois année 2020 (janvier - février)



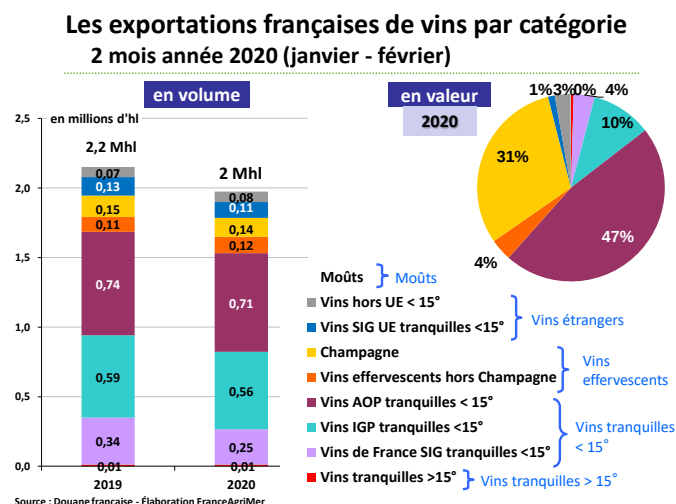
Les exportations françaises par catégorie

En volume sur les 2 premiers mois de l'année 2020, les seules catégories dynamiques sont les vins effervescents hors Champagne (+ 9 %) et les vins hors de l'UE réexportés (+ 3 %). La croissance des exportations de vins effervescents est portée par une consommation mondiale en hausse, notamment aux États-Unis, qui pèsent pour ¼ de la totalité des volumes français exportés.

En revanche, toutes les autres catégories sont en repli. Les baisses les plus sévères concernent les Vins De France VSIG (-25 % vs. 2M 2019), les vins de l'UE VSIG réexportés (- 14 % vs. 2M 2019) et les Champagnes (- 11 % vs. 2M 2019). Pour ces derniers, la chute concerne en priorité les exports vers le Royaume-Uni (- 25 % des volumes vers cette seule destination) et Singapour (- 10 %). Pour les autres catégories, le repli est plus modéré : IGP (- 6 % vs. 2M 2019) et AOP et vins tranquilles > 15° (- 5 % vs. 2M 2019, chacun).

En valeur, les reculs sont plus marqués qu'en volume sur de nombreuses catégories : les vins SIG de l'Union Européenne VSIG réexportés (- 15 % vs. 2M 2019), les vins AOP et les vins tranquilles > 15° (- 10 % vs. 2M 2019, chacun). Pour ces catégories, le prix moyen à l'export est en baisse. En dépit de leur prix moyen en hausse, les Vins De France SIG et les Champagnes sont en repli en valeur (respectivement - 18 % et - 4 % vs. 2M 2019), sous l'effet de la chute des volumes. Enfin, les vins IGP sont stables en valeur, quand les vins hors UE < 15° et les vins effervescents hors Champagne sont les seules catégories

qui se valorisent (respectivement + 13 % et + 5 % vs. 2M 2019).



Au global, sur la période allant de janvier 2020 à février 2020, les parts de marché des exportations françaises de vins se répartissent comme suit :

Vins effervescents

- Champagne, 7 % en volume, 31 % en valeur ;
- Autres effervescents, 6 % en volume, 4 % en valeur ;

Vins tranquilles < 15°

- AOP, 36 % en volume, 47 % en valeur ;
- IGP, 28 % en volume, 10 % en valeur ;
- Vins De France SIG, 13 % en volume, 4 % en valeur ;
- Vins SIG UE, 6 % en volume, 1 % en valeur ;
- Vins hors UE, 4 % en volume, 3 % en valeur ;

Vins tranquilles > 15°, 1 % volume, 0 % en valeur.

Les exportations françaises par destination

Sur les 2 premiers mois de l'année 2020, les exportations françaises de vins accusent une chute marquée sur leurs principaux marchés, par rapport au début de l'année 2019. Les marchés européens affichent les replis les plus notables (- 9 % en volume et - 10 % en valeur). Le marché allemand, notamment, avec des volumes exportés en baisse de 17 %, conserve toutefois sa place de première destination des exportations françaises. Ce sont les Vins De France et les vins de l'UE VSIG réexportés qui portent en partie la chute des volumes. Les exportations vers le Royaume-Uni sont également en fort repli (- 13 % vs. 2M 2019), sous l'effet de l'effondrement des exports de Champagnes notamment. Cela fait suite à un début d'année 2019 pour lequel le pays avait massivement importé du Champagne en anticipation du Brexit. Toutefois, exception faite de l'année 2019 atypique, les volumes exportés pour ce produit restent très en deçà de la moyenne 5 ans (- 13 % vs. 2M 2013-2017). Enfin, les

exportations vers la Belgique se contractent également sur 1 an (- 11 %) en particulier pour les vins IGP.

À destination des Pays-Tiers, la baisse des exportations françaises (- 7 %) est certes, moins marquée que vers l'UE, mais elle reste préoccupante, car il s'agit de marchés à fort potentiel de croissance, sur lesquels la France développait jusque-là ses exportations.

Les exportations françaises restent stables à destination des États-Unis, qui renforcent ainsi leur position en tant que 2^e destination des vins français à l'export, en volume. Pourtant, la situation est contrastée, avec un effritement des exportations de vins tranquilles en bouteille (- 10 % vs. janv-fev 2019), toujours sévèrement pénalisées par les taxes mises en place par l'administration Trump à la mi-octobre. *A contrario*, les exportations de vins effervescents sont très dynamiques (+ 22 % vs. janv-fev 2019) et contrebalancent les pertes sur les vins tranquille. Enfin, il est à noter qu'un certain nombre d'opérateurs, ont privilégié les envois de vin en vrac, avec un embouteillage sur le sol américain. Les exportations françaises de vin en vrac ont ainsi explosé entre les 2 premiers mois de l'année 2019 et ceux de l'année 2020 (+ 320 %). Toutefois, le poids du vrac dans les exports français de vins vers les États-Unis (7 %) reste encore marginal, comparé à celui de la bouteille.

La Chine prend la 6^e position des destinations des exportations françaises de vins en ce début d'année, derrière les Pays-Bas, après plusieurs années dans le top 5 des principales destinations des exportations françaises. C'est un repli inédit, sous l'effet des mesures de confinement mises en place début janvier, en réponse à la crise sanitaire liée à l'épidémie du Covid-19. Les vins ont été particulièrement touchés par le recul de la consommation des ménages, comme par le bouleversement des flux logistiques. Sans surprise, les vins tranquilles, qui constituent la majeure partie des importations chinoises, portent ce recul : les AOP (- 21 % vs. 2M 2019), les IGP (- 42 % vs. 2M 2019) et les Vins de France VSIG (- 52 % vs. 2M 2019), soit plus des 2/3 des volumes perdus. Dans le même temps, les exportations de Champagnes sont en recul de 47 %, mais cela concerne des volumes plus restreints.

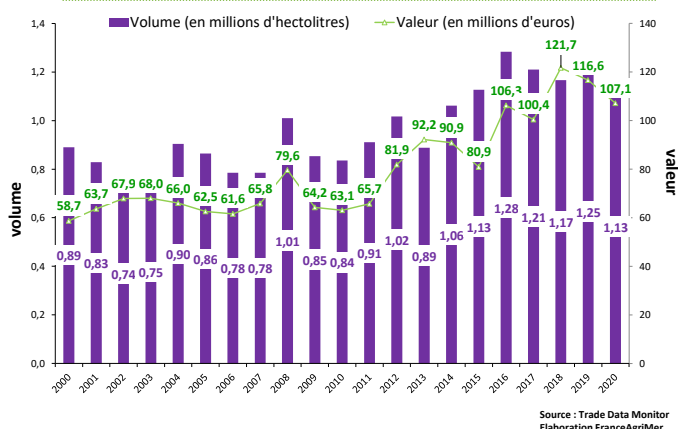
L'épidémie de Covid-19 s'est propagée courant mars dans le monde entier et nombre de pays ont, à leur tour, pris des mesures de confinement. Or, la situation déjà dégradée des exportations françaises en amont de la crise sanitaire fait craindre à la profession de lourdes conséquences à court et long termes.

Au global, sur le début de l'année 2020, les parts de marché des exportations françaises de vins vers ses 5 principales destinations se répartissent comme suit :

- Allemagne : 17 % en volume, 8 % en valeur ;
- États-Unis : 14 % en volume, 21 % en valeur ;
- Royaume-Uni : 11 % en volume, 11 % en valeur ;
- Belgique : 9 % en volume, 6 % en valeur ;
- Pays-Bas : 7 % en volume, 3 % en valeur ;

Les importations françaises de vins Cumul 2 mois – Année 2020 (janvier-février)

Les importations françaises de vins
2 mois année 2020 (janvier - février)



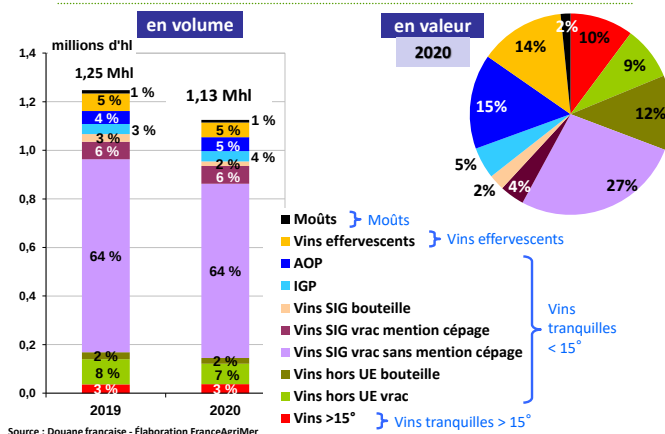
Les volumes de vins importés par la France sur les 2 premiers mois de l'année 2020 reculent fortement (- 10 % vs. janv-fev 2019), tout comme les valeurs (- 8 % vs. janv-fev 2019).

Au final, sur le début de l'année 2020, les importations françaises tombent à 1,13 millions d'hectolitres, pour 107 millions d'euros, soit un prix moyen de 0,95 €/l (+ 2 % vs. 2M 2019).

Les importations françaises par catégorie

Sur les deux premiers mois de 2020, les importations françaises de vins sont majoritairement constituées de vins en vrac, pour 78 % des volumes. Cette part est stable sur 1 an. Le volume de vin en vrac importé atteint ainsi 873 milliers d'hectolitres. Le manque de disponibilités en vins d'entrée de gamme français est en partie à l'origine de ce phénomène. La France, en effet, a toujours des difficultés à satisfaire la demande en vins SIG, à la fois sur son propre marché mais aussi sur ses marchés d'exportations. La majeure partie des volumes importés correspond donc à des vins en vrac SIG de l'UE, sans mention de cépage. Ces derniers représentent 64 % des volumes et 27 % des valeurs sur la période. C'est d'ailleurs la catégorie qui domine en parts de marché.

Les importations françaises de vins par catégorie 2 mois année 2020 (janvier - février)



Les importations françaises par provenance

Les volumes de vins importés par la France sur le début de l'année 2020 reculent fortement. Ils sont notamment pénalisés par une moindre disponibilité des vins espagnols, en particulier en vrac. Ces derniers chutent de 11 % en volume quand, dans le même temps, le prix moyen chute de 3 %, à 0,5 €/l. Rappelons toutefois que, début 2019, l'Espagne bénéficiait de fortes disponibilités suite à la très bonne récolte 2018 (volumes importants et prix orientés à la baisse). Malgré tout, l'Espagne reste de loin la première origine, avec 71 % de PDM en volume, stable par rapport à janvier-février 2019. L'origine Espagne domine surtout parmi les vins en vrac SIG sans mention de cépage, où elle représente 80 % de part de marché en volume. Parmi les importations en valeur, le poids de l'Espagne est beaucoup plus modéré que pour les volumes, avec 37 % de part de marché, en raison du segment importé (vins SIG en vrac à prix bas).

Par ailleurs, les importations de vins sud-africains sont également en fort repli en ce début d'année, conséquence d'une récolte historiquement basse en 2019.

Concernant le prix moyen d'importation, sur le début de l'année 2020, il est globalement en croissance vers toutes les destinations, exception faite pour les vins chiliens. Toutefois, il reste très faible, à 0,95 €/l, traduisant bien la faible valorisation des vins importés par la France.

A contribué à ce numéro : Unité Filières Spécialisées / Service Analyse économique des filières

Directrice de la publication : Christine Avelin / Rédaction : Marchés, études et prospective

12 rue Henri Rol-Tanguy / TSA 20002 / 93555 Montreuil cedex
Tél. : +33 1 73 30 30 00 / Fax : +33 1 73 30 30 30

FranceAgriMer
@FranceAgriMerFR